

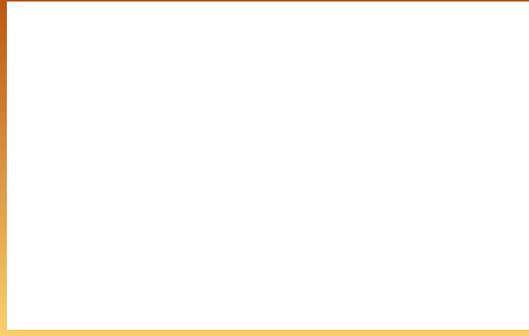
La

Petite Gazette de Champlost

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi de 15h30 à 17h30
Mardi et Jeudi de 11h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00
Mercredi de 13h30 à 15h00
Vendredi de 9h30 à 11h30

Pompiers



L'éditorial du Maire

JEAN-LOUIS QUERET



Ces deux dernières années l'information municipale s'est quelque peu trouvée délaissée et nous souhaitons mettre à profit les énergies de notre nouvelle équipe municipale pour redonner la vitalité et la régularité souhaitées à nos publications. Le confinement imposé par la situation sanitaire imputable à la COVID-19 nous a freiné dans notre élan mais aujourd'hui nous sommes en mesure de vous présenter nos premiers travaux, ce numéro 24 de la Petite Gazette « relookée » en est une des illustrations. Le site internet de la commune a été mis à jour (<https://www.mairie-champlost.fr>) et sera maintenu par Roland Guillemeau, nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour cet excellent travail.

La COVID-19 n'a pas épargné non plus les autres missions municipales, travaux, écoles, rassemblements, etc... Néanmoins notre nouvelle équipe petit à petit prend ses marques, s'attèle à ses tâches et les « nouveaux » endossent progressivement leur panoplie d'élus municipal.

La Petite Gazette de Champlost vous rapportera désormais le plus régulièrement possible de notre activité. Elle traitera également des sujets moins agréables tels que les fraudeurs de tous poils, bricoleurs de compteurs d'eau, pollueurs par incinération de déchets verts ou encore virtuoses matinaux ou vespéraux des tondeuses à gazon, etc....

En cette année 2020 à nulle autre comparable tant les difficultés que nous rencontrons tous sont inédites, l'équipe municipale et moi même formons le vœu pour chacun d'entre vous de traverser au mieux cette épreuve COVID-19 dont hélas nous ne pouvons encore prédire la fin. Prenez soin de vous, respectez scrupuleusement les gestes barrières et les consignes sanitaires. Les jours meilleurs sont devant nous.

Votre Maire,
Jean-Louis Quéret

Masques

De plus en plus de masques jonchent le sol des rues et chemins. Les jeter sur la voie publique, un geste qui pollue, aggrave la propagation de la Covid 19 et met en danger les personnes qui les ramassent. Alors qu'il suffit tout simplement de les mettre dans un sac fermé dans votre poubelle d'ordures ménagères.

Merci d'être vigilant et de respecter ces préconisations de civisme.

ATTENTION

COB) Pour accéder à la déchèterie de Saint Florentin, il faut se procurer une nouvelle carte qui donne accès aux 3 déchèteries

COB) Il faut vous rendre à Saint Florentin, au Bureau de la Communauté de Communes SEREIN et ARMANCE (à côté de la poste), avec votre ancienne carte, et avec un justificatif de domicile. Votre nouvelle carte vous sera remise



Déchèteries

À BRIENON – SUR – ARMANÇON



Rue du Boutoir
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 10h - 12h / 14h - 18h (17h d'octobre à mars)
Fermé le mardi

À SAINT – FLORENTIN



29, rue Jean Moulin à Saint-Florentin
tel. 06 81 50 67 22
Du lundi au samedi : 10h - 12h / 14h - 18h (17h d'octobre à mars)

À SEIGNELAY



Sur la D84
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 10h - 12h / 14h - 18h (17h d'octobre à mars)
Fermé le jeudi

Football

Calendrier des matches de championnat de notre équipe AS Champlost

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020 – 15H00
DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020 – 15H00
DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020 – 15H00
DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 – 15H00
DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020 – 15H00
DIMANCHE 01 NOVEMBRE 2020 – 14H30
DIMANCHE 08 NOVEMBRE 2020 – 14H30
DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020 – 14H30
DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020 – 14H30
DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020 – 14H30
DIMANCHE 06 DÉCEMBRE 2020 – 14H30
DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2020 – 14H30
DIMANCHE 14 FÉVRIER 2021 – 14H30
DIMANCHE 28 FÉVRIER 2021 – 14H30
DIMANCHE 14 MARS 2021 – 15H00
DIMANCHE 21 MARS 2021 – 15H00
DIMANCHE 28 MARS 2021 – 15H00
DIMANCHE 11 AVRIL 2021 – 15H00
DIMANCHE 18 AVRIL 2021 – 15H00
DIMANCHE 25 AVRIL 2021 – 15H00
DIMANCHE 30 MAI 2021 – 15H00
DIMANCHE 06 JUIN 2021 – 15H00

CHAMPLOST A.S.	ST DENIS LES SENS
SENS JEUNESSE	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	COURSON
GRON VERON	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	ST FARGEAU
COULANGES VINEUSE	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	JOIGNY
FLEURY LA VALLEE	CHAMPLOST A.S.
CHAMPIGNY	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	VINNEUF COURLON
MONETEAU 2	CHAMPLOST A.S.
ST DENIS LES SENS	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	SENS JEUNESSE
COURSON	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	GRON VERON
ST FARGEAU	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	COULANGES VINEUSE
JOIGNY	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	FLEURY LA VALLEE
CHAMPLOST A.S.	CHAMPIGNY
VINNEUF COURLON	CHAMPLOST A.S.
CHAMPLOST A.S.	MONETEAU 2



Jeunes

Après trois années d'entraînement avec les jeunes de Champlost, l'AS Champlost a engagé une équipe de U8-U9 pour la saison 2020-2021

Confinement:

La commune a tenu à exprimer sa reconnaissance au personnel communal qui a continué de travailler pendant la période de confinement. Pour cela, le Conseil Municipal a voté une prime exceptionnelle à chaque employé concerné.

Recensement militaire:

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Nouveaux habitants:

Merci de venir vous présenter en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat pour toutes les démarches administratives.

Brûler des déchets verts, ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

C'est pourtant interdit par la Loi

La loi N°2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets verts) à l'air libre et dans les incinérateurs.

Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Et ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.

Pour en savoir plus, consultez [le code de l'environnement](#).

Que risque-t-on si on calcine des déchets dans son jardin ?

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour [nuisances olfactives](#).

La mise à jour du site internet de la Mairie de Champlost est désormais terminée.

<https://www.mairie-champlost.fr>

Décharge de Prunelles

Cette décharge est définitivement fermée il est formellement interdit d'y déposer des ordures sous peine de lourdes sanctions.

Le site est désormais placé sous vidéosurveillance



C'EST LA DÉMOCRATIE QU'ON ASSASSINE

« Les libertés d'enseigner, de s'exprimer, de discuter et de s'interroger mutuellement construisent, mot après mot, notre langage commun, base de toute démocratie. Il ne fait aucun doute aujourd'hui qu'à travers leurs victimes c'est la démocratie tout entière que ces assassins veulent décapiter »
Riss (Directeur de Publication Charlie Hebdo)

L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire à Conflans-Sainte-Honorine, a atteint un niveau d'horreur indicible. Il arrive parfois qu'on trouve quelque aspect positif, même aux événements les plus tragiques. Ici, nous ne pouvons ressentir que de l'abattement, de la tristesse et de la colère.

Au delà de la douleur immense de la famille et des proches de Samuel Paty, et pour lesquels toute condoléance, toute commisération seront de bien dérisoires réconforts, ce drame absolu nous concerne tous.

Depuis janvier 2015, date des attentats contre Charlie Hebdo, de la Finlande jusqu'à l'Espagne, de l'Allemagne à la Belgique ou au Royaume Uni, plus de 300 personnes ont été assassinées en Europe dont plus de 250 en France. Quels que soient les fantasmes ou les prétextes déments qui ont conduit des individus à accomplir ces actes immondes, aucun n'est recevable sur notre territoire. La France est une démocratie laïque et républicaine. Elle défend des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, toutes à l'opposé de ce que le terrorisme islamique prétend vouloir nous imposer.

Face à cette situation, l'État doit agir sans faiblesse ni complaisance. Les lois existent. Elles doivent être appliquées avec force et détermination en renonçant à toutes les excuses, à tous les compromis et à toutes les dérobades. Trop de concessions et d'aménagements ont été consentis qui ont sapé l'unité de la Nation. C'est cette

fragmentation des droits et des obligations qui a conduit au morcellement de la société et au communautarisme.

Après chaque attentat, le discours reste le même. On s'indigne, on célèbre, on en appelle à la résilience, à la défense de nos grands principes mais les drames continuent.

Et aux morts succèdent de nouveaux morts.

Si l'on peut considérer que depuis vingt ans, l'État dans son ensemble, par sa candeur, sa naïveté, ses atermoiements politiques, ses calculs à court terme et sa négligence à combattre les propos islamiques porte une lourde responsabilité dans la multiplication des attentats, il faut aussi que la société toute entière s'interroge sur sa passivité et son renoncement.

Le choc provoqué par l'ignominie de Conflans, doit tous nous faire réagir et nous mettre en alerte. Plus question d'approuver la moindre dérogation à nos principes laïques, d'avoir la moindre tolérance pour ce qui détruit notre société à petit feu. Plus question de laisser proliférer sans réagir les discours racistes, intolérants et radicaux qui génèrent des comportements et des habitudes contraires à nos valeurs.

Dans l'assassinat de Samuel Paty, « les réseaux sociaux » ont largement participé à la diffusion de messages de haine et n'ont fait qu'entretenir, attiser les intentions sinistres de ces individus. Les contenus inquiétants postés par l'assassin avaient pourtant été signalés depuis plusieurs semaines. Rien n'avait été fait pour les supprimer. Il serait temps que les multi-millionnaires américains qui prospèrent dans les effluves nauséabondes de ces marigots numériques soient, eux aussi, dans un tel cas, inculpés de complicité. Et, pour une fois, sans considération économique d'aucune sorte.

Partout, dans tous les domaines, il est hélas déjà bien tard pour réagir. La prochaine décennie risque de voir encore beaucoup d'innocents mourir de façon atroce sous les coups de ces illuminés.

Dans ce contexte dramatique, le seul maigre espoir repose sur les générations montantes. Plus que jamais la seule lueur d'un avenir apaisé repose sur l'enseignement et l'éducation. Même si toutes les familles doivent s'emparer des sujets républicains et en débattre avec leurs enfants, ce sont eux, les instituteurs, les professeurs, les éducateurs qui sont en première ligne pour expliquer et transmettre à la jeunesse nos valeurs républicaines. C'est un métier qui jusque là était lourd, complexe, difficile, épuisant. Voilà qu'on sait aujourd'hui qu'il peut être aussi éminemment dangereux.

C'est parce qu'il exerçait consciencieusement et avec passion ce métier que Samuel Paty a été assassiné. C'est parce qu'il voulait transmettre, expliquer la nécessaire liberté de chacun à pouvoir penser différemment qu'il a été éliminé. Ouvrir l'esprit des enfants est un concept insupportable aux extrémistes religieux, une philosophie incompatible avec le totalitarisme qu'ils veulent imposer par la terreur.

Ce n'est pas un hasard si la dernière victime en date de la folie islamiste est un professeur. Daech, « la maison mère » de ces fanatiques, publiait en 2015 un texte où il était ouvertement demandé de tuer des enseignants : "Il devient donc clair que les fonctionnaires de l'Éducation nationale qui enseignent la laïcité sont en guerre ouverte contre la famille musulmane. Il est donc une obligation de combattre et de tuer ces ennemis d'Allah."

On ne peut pas être plus clair.

Si, avec la pandémie, la campagne a pu dévoiler ses atouts en terme de relative sécurité, il n'est pas du tout certain que l'éloignement des grandes métropoles présente ici les mêmes garanties. La démence peut frapper n'importe où.

Bien que dans des circonstances aussi graves, face à des situations aussi imprévisibles, nous nous sentions impuissants et démunis, la municipalité tenait à affirmer son soutien absolu aux équipes pédagogiques du RPI et, d'une façon plus générale, à tous les enseignants des collèges et lycées du secteur. Qu'ils sachent

qu'ils seront toujours farouchement défendus dans l'accomplissement de leurs missions.

Ce nouveau fascisme insidieux mine les consciences, attise les haines et divise la collectivité.

Jamais peut-être depuis la dernière guerre, la nécessité de ressouder la Nation n'a été aussi impérieuse. Pour notre société, c'est une question de salut public, une question de survie.